

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 16 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 16 Octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Brigitte DELORY, Hélène LEJEUNE, Jocelyne DOCQUOIS, Marie-Chantal MAGNIEZ, Jeanne LEPOIVRE et Brigitte CHOQUET.

Et Messieurs, Éric SEVIN, Patrick RODIER, Dominique WOITTEZ, Francis FAUQUETTE, Julien HAUTREUX, Christophe SAVREUX, Edouard LECLERCQ et Philippe VANTORRE.

Etaient absents : Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente), Madame Elisabeth FRESKO (absente excusée qui avait donné procuration à Madame Jocelyne DOCQUOIS), Monsieur Ludovic NAVEL (absent excusé qui avait donné procuration à Madame Brigitte DELORY).

Monsieur Christophe SAVREUX a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du compte rendu précédent.

Il est donné lecture du compte rendu précédent (réunion du 04/07/2018)

Aucune observation n'est apportée.

SUBVENTIONS ;

FARDA : Travaux de la Salle Municipale

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle municipale, la commune avait sollicité la subvention du FARDA auprès du conseil départemental, celle-ci nous a été accordée pour un montant de 15 000 €. A ce jour les travaux sont terminés pour partie, sachant qu'un problème de toiture a été détecté (fuites) qui va occasionner des réparations. Des entreprises sont en cours de consultation pour les travaux de réfection de la toiture.

Aujourd'hui il y a lieu de prendre une délibération d'acceptation de 50% de cette subvention et de demander un report des autres 50% sur 2019, afin d'achever les travaux.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acceptation de cette subvention à hauteur de 50%.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

AMENDES DE POLICE : Achat de panneaux de sécurité

Dans le cadre des amendes de police, la commune sollicite cette subvention pour l'achat de panneaux signalétiques « ECOLE » voté lors du conseil municipal du 27 Juin dernier.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le fait de solliciter cette subvention pour financer en partie l'achat de ces panneaux.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

AIDES A LA VOIRIE COMMUNALE : Réfection des trottoirs

Un courrier du 10 septembre dernier émanant du Département nous a informé qu'un soutien exceptionnel aux communes touchées par les inondations de fin mai et début juin 2018 a été mis en place d'un montant maximum de 15 000 €. Dans ce cadre et pour pouvoir en bénéficier, il y a lieu de délibérer, sachant qu'à ce jour la réfection de nos trottoirs s'élève à 36 088.20 TTC.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le fait de demander cette subvention exceptionnelle.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

VOTE DES CONVENTIONS ;

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le renouvellement du contrat de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune s'agissant du Contrat Enfance Jeunesse, ce qui permet à la commune d'obtenir des subventions, et qui prend fin le 31/12/2018.

Ce contrat d'une durée de 4 ans (*du 01/01/2019 au 31/12/2022*) est renouvelé pour les axes suivants :

1. L'accueil de loisirs des petites vacances
2. L'organisation de séjours ados
3. Le poste de coordinateur jeunesse
4. Le RAM (*Relais Assistantes Maternelles*)

Monsieur le Maire met au vote le renouvellement de ce contrat.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de ce Contrat Enfance Jeunesse.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

La Convention avec la Médiathèque Départementale

La convention d'accès des points lecture aux services de la Médiathèque Départementale du Pas de Calais a besoin d'être renouvelé pour une durée de 4 ans, afin de bénéficier d'aide à l'achat de livres. Cette convention précise que la mairie doit s'engager sur :

- Un local dédié d'au moins 25 m2 répondant aux normes d'accessibilité,
- Une ouverture hebdomadaire d'au moins 4 heures adaptée au besoin de la population,
- Une équipe de bénévoles et de salariés formés,
- Un budget annuel d'acquisition de documents.

Monsieur le Maire met au vote le renouvellement de cette convention.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

DELIBERATIONS ;

La Résidence du Vallon

Dans le cadre de la voirie et de l'ensemble de ses équipements, l'association de la Résidence du Vallon souhaite rétrocéder la parcelle AB 232 à la commune, il convient donc de délibérer pour accepter cette rétrocession.

Monsieur le Maire met au vote cette rétrocession.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité la rétrocession de la parcelle AB 232 au profit de la commune.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Le Logiciel de Géoréférencement

Dans le cadre de la mutualisation des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et des Déclarations de Travaux (DT), la commune a l'obligation de s'équiper d'un logiciel de géoréférencement afin de traiter au mieux les dites déclarations. Le géoréférencement est un fichier numérique qui permet de localiser au mieux toutes les infrastructures de la commune (câbles, conduites, etc...).

La société **ADRE Réseaux** qui a été retenue dans le cadre de la mutualisation nous a établi un devis qui s'élève à : **4 668.00 € TTC**.

Monsieur le maire met au vote cet achat.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat de ce logiciel de Géoréférencement.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

DIVERS ;

Les Travaux de lutte contre les inondations

Entre GOUY-SERVINS et ABLAIN-SAINT-NAZAIRE le nouveau bassin de rétention a vu le jour, l'ouvrage devrait permettre de réduire considérablement le débit des eaux qui dévalent vers Ablain en cas de fortes pluies.

Un deuxième chantier a également été mené au niveau du pont rue du 8 Mai, notamment le changement des tuyaux trop petits pour contenir le flux lors d'orages et de pluies importantes. Avec ce changement de tuyaux, le débit devrait être multiplié par cinq évitant ainsi le débordement de l'eau sur la chaussée.

Au niveau du « Chemin à Cailloux » la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin travaille sur des enrochements, et il y a également une étude en cours sur un autre bassin qui pourrait être implanté à la sortie d'Ablain au niveau des grands fossés.

Conclusion d'un Avenant au marché du Pont du 8 Mai

La réfection du pont de la rue du 8 mai a nécessité un avenant au marché actuel, cet avenant de la société BROUTIN TP concerne des travaux supplémentaires d'un montant de 10 190.00€ HT. Le coût total des études et des travaux s'élève à ce jour à 73 689.00 € HT.

Monsieur le maire met au vote cet avenant.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité cet avenant pour un montant de 10 190.00€ HT.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Le recours à une Maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de l'achat du logement au 106 rue Marcel Lancino, le maître d'œuvre retenu pour l'aménagement de 2 cabinets médicaux, est la société « Opération Clé en Mains » d'Haubourdin représenté par Monsieur Didier FACQ.

Le coût de cette maîtrise d'œuvre s'élève à 3 330.00 € HT.

Monsieur le maire met au vote le recours à cette maîtrise d'œuvre.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette maîtrise d'œuvre pour un montant de 3 330.00 € HT.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Le renouvellement du contrat NORD FRANCE INFORMATIQUE (NFI)

Le contrat NFI, d'une durée de 4 ans, arrive à son terme, afin de pouvoir continuer à utiliser nos logiciels de paye, de compta, du cimetière, de la cantine, du centre de loisirs, de l'état civil, du recensement et des élections, ledit contrat doit être renouvelé **pour un montant trimestriel de 845.00 € HT.**

Monsieur le maire met au vote le renouvellement du contrat NFI.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat NFI pour 4 ans.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Les tarifs de Cantine et Garderie

Afin de répondre à une demande de notre trésorerie, qui renforce ses contrôles, il y a lieu de reprendre une délibération concernant les tarifs de la cantine et de la garderie qui à ce jour sont les suivants :

- **Cantine enfant : 3,80€**
- **Cantine Adulte ou Extérieur : 5,00€**
- **Garderie : 0,78 €** (si l'enfant fréquente la cantine au moins deux fois par semaine)
- **Garderie exceptionnelle : 2,06 €**

Monsieur le maire met au vote ces tarifs sans changement.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces tarifs.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

La Fédération Départementale d'Énergie (FDE)

Dans le cadre du versement de la redevance du droit d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution d'électricité et de gaz, nous devons prendre une délibération d'acceptation de la taxe sur les chantiers provisoires. Sachant qu'une délibération (année 2015) pour le versement de cette redevance a été validée à l'année pour l'occupation permanente.

Monsieur le maire met au vote l'acceptation de la taxe FDE sur les chantiers provisoires.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acceptation de la taxe FDE sur les chantiers provisoires.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

La location de la salle municipale

Dans le cadre de la rénovation de la salle municipale et de la reprise de sa location, notre trésorerie nous demande de bien vouloir délibérer sur les tarifs uniquement pour les prestations de cette salle. Les tarifs restent inchangés et seront revus lors du budget 2019.

1 journée - événements familiaux (<i>Ablainois</i>).....	240 €
1 journée - événements familiaux - sans cuisine (<i>Ablainois</i>).....	112 €
Week-end - événements familiaux (<i>Ablainois</i>).....	286 €
Week-end - événements familiaux -sans cuisine (<i>Ablainois</i>).....	224 €
1 journée - événements familiaux (<i>extérieur</i>).....	346 €
1 journée - événements familiaux - sans cuisine (<i>extérieur</i>).....	174 €
Week-end - événements familiaux (<i>extérieur</i>).....	432 €
Week-end - événements familiaux - avec cuisine (<i>extérieur</i>)	552 €
Loc. - 3 heures <u>sans cuisine</u> (<i>Ablainois</i>).....	44 €

Loc. - 3 heures <u>sans cuisine</u> (<i>extérieur</i>).....	68 €
Caution obligatoire	552 €

En cas d'annulation de la réservation par le locataire :

- **Au moins 5 mois avant la date de la location :** **restitution de l'intégralité du paiement**
- **Au moins 2 mois avant la date de la location :** **restitution de 50% du paiement**
- **Moins de 2 mois avant la date de la location :** **non restitution du paiement**

Dans tous les cas d'annulation, une somme forfaitaire de 50 € sera conservée pour les frais de dossier.

Monsieur le maire met au vote ces tarifs.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité tous ces tarifs.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Compte rendu des Adjoint :

Monsieur Éric SEVIN

Monsieur SEVIN précise qu'une commission travaux aura lieu pour la toiture de la salle municipale et pour l'aire de camping-car.

Le nettoyage des caniveaux et la tonte des talus sont achevés.

Concernant la démolition du « Café Trouille » celle-ci est en cours et des études pour l'aménagement futur des cabinets médicaux et du logement à aménager sont à l'étude.

L'installation des panneaux pour l'inauguration de la résidence du centenaire est en cours de réalisation par les services techniques.

Monsieur Philippe VANTORRE

Monsieur Philippe VANTORRE rappelle que l'entretien des caniveaux sont toujours à la charge des riverains.

Suite à la réunion qui a eu lieu avec les riverains de la vallée chauffour, une demande a été faite pour parer aux inondations, la possibilité de réouvrir la rivière au niveau du silo, les services de la CALL suivent ce dossier.

Madame Brigitte DELORY

Le 18/09/2018 a eu lieu la Commission Enfance Jeunesse. Le CLSH de Juillet 2018 s'est bien passé, une inspection en début de centre a été réalisée par la direction de la jeunesse et des sports qui s'est traduite par quelques recommandations (stockage de produits) mais rien de particulier sur l'organisation et l'implantation du centre.

On comptabilise moins d'enfants cette année aux mercredis récréatifs.

Le séjour ados en Croatie s'est très bien passé.

Le service jeunesse met en place un nouveau projet qui se nommera « Ablainois c'est quoi ».

Le 9 Octobre 2018 a eu lieu la réunion de CCAS notamment pour les colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans, à ce jour nous comptons 144 personnes seules et 74 couples, un devis « brioche » a été demandé au boulanger d'Ablain-Saint-Nazaire.

Concernant les « jardins communaux », il semble qu'ils ne soient pas utilisés à 100%, il y a lieu de refaire une publication dans le bulletin afin de sensibiliser les personnes désireuses de cultiver un lopin de terre à peu de frais.

Les inscriptions pour le CLSH de la Toussaint sont closes, 36 enfants sont inscrits pour la première semaine et 32 pour la deuxième semaine.

Enfin les panneaux de signalisation « école » seront à l'effigie des personnages de Léa et Nico, personnages qui ont accompagné les enfants de l'école des Verts Monts tout au long de l'année scolaire 2017/2018.

Madame Jocelyne DOCOUOIS

La sortie des aînés qui a eu lieu le 27 Septembre 2018 en Normandie fut une grande réussite, des conditions météorologiques exceptionnelles qui ont ravi tous les participants.

Le goûter des aînés s'est bien déroulé, de même que la ducasse d'octobre qui est partie le vendredi 12 Octobre.

On a déploré le manque de bras pour aider au marché aux puces du 13 Octobre dernier.

Le Samedi 20 Octobre aura lieu l'inauguration de la « Résidence du Centenaire » et des rues seront dévoilées elles porteront les noms d'Impasse des Vosges, de Mirecourt et du Lieutenant Pierre de Rozières en hommage à ce poilu qui s'est distingué pour faits d'arme à Ablain-Saint-Nazaire.

Pour cet événement, en présence de la famille de Rozières, aura lieu un concert Gospel à l'église d'Ablain-Saint-Nazaire à 20h ouvert à tous.

Très bientôt aura lieu une réunion portant sur le « téléthon ».

Monsieur Dominique WOITTEZ

La comptabilité est saine, l'équilibre entre les dépenses et les recettes est respecté, une commission de finances devrait avoir lieu prochainement.

Monsieur Woittez s'interroge sur « un panneau préfectoral » qui existait avant les travaux qui ont eu lieu devant l'église et qui n'a pas été remis en place depuis ? Des recherches seront entreprises notamment auprès de l'entreprise, afin de le remettre en place.

Ce dernier évoque également la taxe de séjour (gîtes) qui aurait pu être mise en place dans la commune et qui aurait pu rapporter la somme d'environ 7 000 euros/an, Monsieur le Maire intervient pour dire que la commune n'a pas souhaité la mettre en place dans la mesure où celle-ci aurait dû être reversée à la CALL.

Le 4 Octobre 2018 a eu lieu une réunion sur le projet « Cantine-Garderie » confié à un architecte qui va étudier sa faisabilité.

Intervention de Monsieur le Maire

Les enfants de l'école des Verts Monts vont aller chanter à Notre Dame de Lorette le 19 Octobre dans le cadre des commémorations du Centenaire.

Vu le nombre de manifestations qui auront lieu dans notre région le 11 Novembre, il serait opportun de prendre un arrêté interdisant la chasse ce jour-là. Il est décidé de voir la question avec les communes avoisinantes.

Enfin, Monsieur le Maire sollicitera dans le cadre du « Fonds de Concours aux communes rurales » la CALL pour subventionner l'aménagement du local situé au 106 rue Marcel Lancino en cabinets médicaux.

Fin de la séance 22h00.